



**Forum: Généralités**

**Topic: Avenir pour BitTorrent**

**Subject: Re: Avenir pour BitTorrent**

Publié par: tignothe

Contribution le : 09/08/2016 20:33:06

Bonjour,

C'est toujours la même chose; un joyeux mélange entre le protocole de communication «BitTorrent», les clients BitTorrents, les méta moteurs de recherche de liens Torrents, les hébergeurs de liens Torrents (tracker BitTorrent), tout ça pour nous sortir que «le protocole informatique» est à la limite de la légalité!

Soyons clair; le protocole informatique BitTorrent est parfaitement légal et est utilisé tous les jours dans le monde Linux pour échanger des distributions du même nom. Pour ma part j'utilise en permanence le client BitTorrent Transmission.

<http://www.wikiwand.com/fr/Transmission> (logiciel)

Le partage et la diffusion de fichiers libres de droit est parfaitement licite!

Ce qui l'est moins (légal) c'est le fait de mettre en partage des fichiers sous copyright quel que soit le moyen utilisé pour la mise en œuvre de ce partage.

Pour en revenir à l'info de radio-canada citée plus haut, ce qui s'essouffle c'est bien l'utilisation du protocole informatique BitTorrent concernant le partage (illégal) de fichiers sous copyright. Mais bon, ne jouons pas les autruches, il n'y a pas que le protocole BitTorrent dans le monde informatique pour chasser ce que l'on ne doit pas partager.